FISCALITÉ

Cartographie des risques TVA : diagnostiquer, coter et sécuriser les flux

La TVA se gère dans les systèmes d'information plus que dans les déclarations : paramétrage des codes taxe, gestion des flux intracommunautaires, autoliquidation, opérations avec des pays tiers, refacturations internes. Les erreurs se répètent silencieusement sur des volumes importants et se découvrent des années plus tard. Cette journée transpose la démarche de cartographie au seul domaine de la TVA. Elle couvre le recensement des flux, l'identification des points de rupture entre systèmes et déclarations, la cotation des expositions et la construction de contrôles permanents adaptés aux volumes traités.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 478 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Fiscalistes, directeurs fiscaux, responsables comptables, contrôleurs internes et responsables de systèmes d'information comptables.

PRÉREQUIS
Maîtriser les mécanismes de la TVA et intervenir sur les déclarations ou le paramétrage des flux.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Recenser les flux de TVA de l'entreprise et les rattacher à leur traitement déclaratif
- Repérer les ruptures entre les systèmes de facturation et les déclarations déposées
- Coter les expositions en tenant compte des volumes et de la récurrence des erreurs
- Concevoir des contrôles permanents exploitables sur des données de masse
- Prioriser les régularisations et préparer leur documentation

03 Programme détaillé

M1 Recensement des flux et points d'exposition

- Voir la TVA là où elle se joue
- Typologie des flux de biens de services et d'opérations complexes
- Territorialité autoliquidation et opérations avec l'étranger
- Paramétrage des codes taxe et règles de dérivation dans les systèmes
- Refacturations flux internes et opérations exceptionnelles
- Droit à déduction et secteurs distincts d'activité
- Atelier : Chaque participant établit la liste des flux de TVA les plus atypiques de son entreprise.

M2 Cotation et analyse des données

- Mesurer l'exposition réelle
- Critères de cotation adaptés aux enjeux de TVA
- Rapprochement entre chiffre d'affaires comptable et bases déclarées
- Tests de cohérence sur les taux les mentions et les numéros d'identification
- Analyse des écarts récurrents et de leur origine
- Hiérarchisation des flux à traiter en priorité
- Cas pratique : Le groupe conduit un rapprochement entre un grand livre et une déclaration puis explique chaque écart.

M3 Contrôles permanents et régularisation

- Installer une surveillance durable
- Conception de contrôles automatisables et fréquence adaptée
- Documentation des contrôles et preuve de leur exécution
- Choix entre régularisation spontanée et traitement au fil de l'eau
- Répartition des responsabilités entre fiscalité comptabilité et systèmes
- Actualisation de la cartographie après un changement d'activité
- À retenir : Un contrôle de TVA efficace se déclenche sur des anomalies de données et non sur une relecture de déclaration.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 478 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr